REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 18 août 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Rentrée scolaire 2022

La rentrée scolaire 2022 est marquée par une pression démographique générale à la hausse, une augmentation sensible des besoins dans le domaine de l'enseignement spécialisé, la nécessité d'accueillir et de scolariser des réfugiés en provenance d'Ukraine et un fonctionnement départemental financé par des crédits supplémentaires et des douzièmes provisoires en l'absence de budget. Malgré cela, cette rentrée scolaire se déroulera dans des conditions semblables à celles des années précédentes et dans le respect des conditions-cadres. Elle sera notamment marquée par le déploiement d'innovations pédagogiques à l'école primaire.

Lors de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée, organisée le 18 août 2022 à l'école primaire de la Caroline, à Lancy, le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a annoncé que la rentrée scolaire 2022 se déroulera dans des conditions maîtrisées et dans le respect des conditions-cadres.

L'institution fait toutefois face à une augmentation du nombre d'élèves à l'école primaire, au cycle d'orientation ainsi que dans l'enseignement spécialisé. La pression est particulièrement sensible au sein de ce dernier (+6%), du fait d'une augmentation des troubles du comportement, du spectre autistique ainsi que des troubles du langage.

La gestion de la rentrée est par ailleurs influencée par l'évolution de la situation en Ukraine. Aujourd'hui, les chiffres de l'immigration dans le canton de Genève restent largement inférieurs aux prévisions faites par la Confédération au début du conflit. Toutefois, les pointages opérés durant l'été font apparaître une augmentation sensible du nombre d'enfants en âge de scolarisation. L'évolution du conflit et la situation de l'Ukraine sur le plan climatique et énergétique pourraient engendrer à court terme de nouveaux flux migratoires auxquels l'institution se prépare. Le crédit supplémentaire obtenu en juin permet de faire face aux besoins d'encadrement nécessaires pour accueillir ces élèves.

Cette conférence de presse de rentrée a aussi été l'occasion d'une présentation des prestations de l'office de l'enfance et de la jeunesse en milieu scolaire, portant notamment sur le rôle majeur que jouent le service de santé de l'enfance et de la jeunesse et le service dentaire scolaire de manière générale en matière de dépistages d'éventuels problèmes de vue, d'ouïe, bucco-dentaires, d'éducation à la santé sexuelle ou encore de lutte contre toutes les formes de harcèlement, mais aussi en particulier pour un bilan de santé d'entrée en scolarité des élèves ukrainiens.

Parmi les nouveautés de la rentrée, il faut mentionner le déploiement d'innovations

pédagogiques à l'**école primaire**. Elles se traduiront par trois changements qui inscriront Genève dans une cohérence de pratiques avec ses voisins romands. L'année est désormais découpée en deux semestres certificatifs (contre trois trimestres auparavant). Les bulletins scolaires de 1P-2P comporteront des commentaires sur la progression des élèves. En 5P-8P, il ne sera plus fait de distinction entre "Français I" et "Français II". Ce projet laissera notamment plus de souplesse dans l'enseignement au cycle élémentaire et optimisera les apprentissages fondamentaux indispensables. Il s'inscrit dans un mouvement plus large d'adaptation de l'école primaire pour répondre à l'hétérogénéité des classes, à la hausse des troubles chez les jeunes enfants ainsi qu'à la volonté d'évoluer vers une école la plus inclusive possible. Afin de pouvoir répondre plus rapidement aux besoins des élèves qui nécessitent des soutiens pédagogiques particuliers, une partie des moyens auparavant destinés à certaines mesures individuelles sera directement attribuée aux écoles pour soutenir les équipes pédagogiques et les élèves à besoins spécifiques.

A l'**école obligatoire**, un nouveau domaine disciplinaire du Plan d'études romand est développé avec l'éducation numérique qui comporte un volet média (éducation aux médias, culture numérique, prévention…), la science informatique et les usages (utilisation des outils).

Au cycle d'orientation, les travaux se poursuivront sur les dispositifs dédiés aux élèves en grande difficulté scolaire, sur la formation des enseignants autour de la différenciation et des gestes professionnels, ainsi que sur le climat scolaire.

Au sein de l'**ESII**, l'introduction de l'informatique se poursuit au Collège et à l'Ecole de culture générale par le biais de cours de science informatique en 2ème année et par l'introduction de la culture numérique en phase test dans les diverses disciplines. La mise en œuvre de la nouvelle ordonnance fédérale et du nouveau plan d'étude pour la formation commerciale dans la vente de détail (ORFO-commerce) sera effective au Collège et Ecole de commerce Emilie Gourd.

Confronté tout à la fois à la hausse des troubles chez les enfants et à une crise importante en son sein, l'**office médico-pédagogique** vit une rentrée particulière. Une réflexion importante a été menée afin de réorganiser cet office. Pour conduire les changements nécessaires d'ici l'été 2023, un nouveau directeur général *ad interim*, M. Jacques Hertzschuch, prendra ses fonctions le 1er septembre 2022.

Quelque 1976 contrats d'apprentissage étaient signés au 15 août, soit une évolution de +6% par rapport à l'année passée à la même époque.

Enfin, rappelons que l'année 2022-2023 sera celle de la mise en œuvre d'un nouveau calendrier scolaire (une semaine de vacances en moins l'été, compensée à Pâques et à l'Ascension) et de la généralisation de la mise à disposition de protections périodiques dans les établissements scolaires du canton.

Les chiffres-clés de la rentrée

Lors de cette rentrée 2022, plus de **80'000 élèves** (y compris ceux en provenance d'Ukraine) vont reprendre le chemin de l'école, au nombre desquels 38'329 à l'enseignement primaire (EP, **+469 hors Ukraine**), 13'623 au cycle d'orientation (CO, **+318 hors Ukraine**), 25'416 à l'enseignement secondaire II (ESII, **-9 hors Ukraine**) et 2218 dans l'enseignement spécialisé (ES, **+127 hors Ukraine**).

Ces élèves sont encadrés par environ **7800** enseignants (dont 2971 à l'EP, 1782 au CO et 2682 à l'ESII et 409 enseignants spécialisés).

Pour répondre à l'évolution démographique et relever les défis conjoncturels, **608 nouveaux enseignants** ont été engagés (172 au primaire, 219 au cycle, 164 au secondaire II et 53 dans l'enseignement spécialisé.

Annexe: support de présentation

Pour tout complément d'information: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DIP, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch, T. 022 546 69 68 ou 079 754 25 90.